

Conférence de Territoire

Le 20 juin 2012

CONTRIBUTION 93

DEMOCRATIE SANITAIRE

Seine-Saint-Denis

La démocratie sanitaire telle qu'elle se met en place souffre de difficultés qui ont retenu l'attention de la conférence de territoire (CST) de Seine Saint Denis: Le bureau de la CST 93, à partir d'un état des lieux, fait quelques propositions qui devraient permettre d'en améliorer le fonctionnement

1) ETAT DES LIEUX DE LA DEMOCRATIE SANITAIRE

Après 7 mois de fonctionnement de la conférence de territoire, soit :

Une réunion mensuelle en plénière.

Au moins autant de réunions de bureau .

Et de très nombreuses réunions de commissions spécifiques .

Le bureau vous propose de partager quelques remarques et constatations de principe qui débouchent sur des propositions.

1/Il est notoire qu'une lassitude certaine gagne progressivement un nombre croissant de participants à ces réunions.

Le moment n'est pas lointain où des problèmes de quorum se poseront et rendront invalides des votes éventuels.

2/ Les participants ont du mal à percevoir le plan d'ensemble qui régit ses travaux.

Ils notent la contradiction évidente entre les avis à donner sur le Plan Stratégique Régional de Santé, les schémas divers et variés qui sont en cours de finalisation et l'avis à porter sur les contrats locaux de santé (CLS) qui sont encore à discuter dont les principes devraient s'intégrer à des schémas qui ne sont eux-mêmes pas finalisés ...

Cette incohérence entraîne un malaise dans l'application de la démocratie sanitaire.

3/ Les CLS sont donc présentés à la discussion :

Ils sont censés être l'élément central des stratégies des communes en matière sanitaire.

Comment et sur quels fondements, modifier, voire s'opposer au travail réalisé par les communes et notamment leurs élus directement concernés et responsables devant leur population ???

La seule remarque possible pour la CST réside dans l'évaluation de la méthodologie de leurs propositions (notamment l'implication dans l'élaboration des choix réalisés des professionnels, des associations etc..) Mais au final, on voit mal comment la CST pourrait s'immiscer dans des propositions parfois très réfléchies et qui témoignent d'une volonté évidente de conserver les financements existants en restant dans un cadre pré établi.

La plupart de ces CLS établissent, par exemple, un lien entre habitat et santé de la population ; Comment croire que l'avis de la CST sur cette évidence pourrait modifier en quoi que ce soit les conditions d'habitat régnant dans de nombreuses communes du 93 ???

Il manque par ailleurs dans les CLS les points sur lesquels un désaccord est apparu avec l'ARS lors du travail préliminaire.

4 /La confrontation entre les différents acteurs pourrait cependant être un élément valorisant l'activité de la CST.

En fait cette confrontation aboutit le plus souvent à un consensus très facile à obtenir sur des thèmes qui ont été détaillés dans les avis précédents concernant les schémas mais aussi les CLS.

En règle générale ce consensus se fait sur l'absence de quantification des moyens financiers envisagés et surtout sur l'absence de méthode de leur répartition.

Les professionnels, les associations se sentent donc peu concernés par ce mélange peu clair qui reflète les dysfonctionnements majeurs de la politique publique telle qu'elle s'est exprimée ces dernières années .

II /PROPOSITIONS DE LA SEINE SAINT DENIS DANS LE BUT D'AMELIORER LE FONCTIONNEMENT DE LA DEMOCRATIE SANITAIRE

1/ Modifier le calendrier en se dégageant des objectifs de temps fixés par l'ARS qui sont insoutenables (p ex avis en salves sur les CLS...)

2/ Si l'avis de la CST ne peut, pour des raisons réglementaires être opposable stricto sensu, il est nécessaire s'il n'est pas suivi par la CRSA puis par l'ARS que ces structures motivent leur différences d'appréciation et de propositions dans le cas où elles seraient différentes de celles des acteurs de terrain. L'avis formel s'il est contredit, devra donc être motivé.

Enfin, la communication de ces différences devrait être systématique.

3/En finir avec le bénévolat systématique de ces activités qui empêche nombre de professionnels ou associatifs extérieurs au système d'y participer.

4/La confrontation entre les différents acteurs peut devenir possible et être ainsi un moyen d'améliorer ce fonctionnement :

Encore faudrait t-il augmenter la présence de ces acteurs lors des réunions en mettant en avant dans les débats des thèmes porteurs ou présentant un intérêt pour ces mêmes acteurs; Autrement dit, il devient nécessaire que la CST s'approprie des thématiques pouvant être considérées comme importantes voire prioritaires pour la population du département, en intégrant des objectifs concrets sur des sujets majeurs tels que la périnatalité, les dépistages ou bien la démographie médicale.... et cela au niveau Départemental. Cela, sans se substituer aux organismes existant ou aux associations spécifiques, ce qui devrait en faciliter les financements.

Ces projets devant, bien entendu, bénéficier de budgets spécifiques.
Une réponse motivée pouvant alors être exigée de l'ARS.

La construction de la Démocratie Sanitaire reste donc entière et à venir.

Conférence
de Territoire

Seine-Saint-Denis

